

JEAN-PAUL II NOUS "EXHORTE" SUR L'EUROPE

Cathédrale de Strasbourg, le 13 juillet 2003

Homélie de la Messe pour la France

Mesdames, Messieurs,
Chers Frères et Sœurs dans le Christ,
Chers Amis,

Je n'ai pas eu à chercher très loin le sujet auquel je pourrais consacrer l'homélie de cette sixième messe pour la France qu'il m'est donné de célébrer pour et avec vous, en la Cathédrale Notre Dame de Strasbourg. Il se trouve en effet qu'à côté de New York, Buenos-Aires, Cracovie et Rome même, notre ville vient d'être choisie pour une manifestation officielle en l'honneur de notre pape Jean-Paul II, à l'occasion du proche vingt-cinquième anniversaire de son pontificat. Or, le thème retenu pour le célébrer étant "*Jean-Paul II, père de l'Europe*", il n'en fallait évidemment pas davantage pour me porter à choisir de vous entretenir, précisément, de l'Europe.

D'autant que trois autres raisons au moins sont, de surcroît, venues m'encourager en ce sens. Tout d'abord, il est clair que l'Europe nous importe de toute manière considérablement, à nous qui vivons dans l'une de ses capitales, et qui rencontrons continuellement dans notre ville même les bâtiments de l'Europe, les institutions de l'Europe, les hommes de l'Europe ! Ensuite, personne d'entre nous ne peut rester indifférent au fait que la Convention conduite par le Président Giscard d'Estaing vient justement de mettre la dernière main (ou à peu près) à un texte qui, adopté par acclamation ce jeudi 10 juillet par le Parlement européen réuni à Bruxelles, est appelé, après quelques approbations et quelques ajustements encore sans doute, à devenir la première Constitution politique de l'Europe. Enfin, il se trouve que Jean-Paul II – toujours lui ! – vient tout juste de rendre publique l'exhortation apostolique *Ecclesia in Europa*, consécutive au deuxième Synode spécial des Évêques sur l'Europe, dont il m'a été donné d'être moi-même membre (comme je l'ai du reste été, aussi, de la Commission post-synodale à laquelle il est revenu de préparer l'intervention du Pape).

Tout cela étant, non seulement je ne pouvais guère ne pas vous parler, donc, de l'Europe ce matin, mais – vous l'avez déjà compris –, je ne pouvais guère, non plus, le faire autrement qu'en m'en rapportant étroitement à ce que le Saint Père lui-même en dit, dans ce riche document qu'il vient tout juste de promulguer.

1. L' "état de l'Union"

Premier point à relever : l'Exhortation apostolique en question se présente comme un appel à l'espérance ; elle vise tout entière à ouvrir ou ré-ouvrir, pour l'Europe, les chemins d'une espérance fondée ("la plus grande urgence", estime le S. Père : n° 4). Dans ce but, elle commence par discerner ce qui peut être, d'un côté "défis", et de l'autre "signes", d'espérance pour l'Église en Europe et pour l'Europe elle-même.

a. Les "défis"

Il faut bien reconnaître d'abord, estime Jean-Paul II, que les Églises européennes sont souvent tentées aujourd'hui par l' "obscurcissement de l'espérance" (7). De nombreux "signes préoccupants" viennent en effet, au début de ce troisième millénaire, troubler l'horizon de notre continent. Et le pape d'énumérer les "nombreux aspects" susceptibles d'illustrer ici son propos :

– d'abord, "la perte de la mémoire et de l'héritage chrétien, accompagnée d'une sorte d'agnosticisme pratique et d'indifférentisme religieux qui fait que beaucoup d'Européens donnent l'impression de vivre sans terreau spirituel, et comme des héritiers qui ont dilapidé le patrimoine qui leur a été légué par l'histoire" ;

– ensuite, "une sorte de peur d'affronter l'avenir" (8) qui, chez un certain nombre du moins, traduit un véritable "vide intérieur" et une certaine "perte du sens de la vie" ;

– et puis encore, une "fragmentation diffuse de l'existence" qui entraîne que prévaut chez beaucoup une "sensation de solitude", et que "les divisions et les oppositions se multiplient" : crise de la famille, conflits ethniques, attitudes racistes, tensions interreligieuses, égocentrisme, indifférence éthique, crispation des individus et des groupes sur leurs propres intérêts et privilèges, etc. ;

– tout cela s'accompagnant d'un "affaiblissement croissant de la solidarité".

Sans vouloir prolonger le diagnostic du négatif, si préoccupant qu'il soit, l'Exhortation estime qu'à la racine de cette perte de l'espérance dont viennent d'être alignés un certain nombre de modalités révélatrices, il y a, pour une bonne part du moins, une perte inquiétante de références, de critères, de valeurs ... quand ce n'est pas la tentative de faire prévaloir une "anthropologie sans Dieu et sans Christ" (9). On en arrive même à se dire que la "culture européenne" peut quelquefois donner l'impression d'une "apostasie silencieuse", de la part de l' "homme comblé qui vit comme si Dieu n'existait pas" !

b. Les "signes"

Pourtant, et c'est l'autre face du diagnostic, à côté de ces "défis" plus ou moins graves, on ne peut manquer de faire état de "signes d'espérance" forts, et tout à fait manifestes.

– Outre le "retour à la liberté" (11) de nombreux pays jusqu'alors asservis et outre, plus largement, une inéluctable et irrépessible "nostalgie de l'espérance" chez tous, on peut noter "l'ouverture croissante des peuples les uns aux autres, la réconciliation entre des nations longtemps hostiles et ennemies, l'élargissement progressif du processus d'unification aux pays de l'Est européen" (12).

– À quoi il faut ajouter que se développent des "reconnaisances, collaborations et échanges de tous ordres [...], de sorte que se crée peu à peu une culture européenne, on peut même dire une conscience européenne, dont nous espérons qu'elle pourra faire croître, spécialement auprès des jeunes, le sentiment de la fraternité et la volonté de partage" (12).

– Et il importe encore d'enregistrer dûment que "tout ce processus se développe selon des méthodes démocratiques, sur un mode pacifique, dans un esprit de liberté qui respecte et valorise les légitimes diversités, suscitant et soutenant [tout] le processus d'unification de l'Europe", avec le souci marquant de "préciser les conditions et les modalités du respect des droits de l'homme", et en accordant une attentive considération tant au Droit en général que, tout spécialement, à la qualité de la vie.

Tel est, en quelque sorte, le diagnostic rapidement porté d'emblée par notre Exhortation sur la situation présente de l'Europe. On pourrait presque parler d'un "rapport liminaire" sur l'"état de l'Union". Le bilan est, à l'évidence, fort contrasté. Il ne faudrait cependant pas être dupe du fait que l'on commence par y enregistrer le négatif car, à y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'en réalité les aspects positifs, les avancées déjà réalisées et les chances mises à jour pour l'avenir, font largement le poids par rapport aux lourdeurs, aux défis, aux reculs même, que, en toute hypothèse, on ne peut pas ne pas réalistement relever.

2. Retour sur l'héritage chrétien

La situation étant celle qui vient d'être évoquée, il n'y a pas à s'étonner qu'un document qui s'interroge et vient interroger sur les chemins de l'espérance en Europe aujourd'hui, invite à se retourner et se retourne lui-même vers et sur l'héritage chrétien, pour examiner à la fois : quel a été son apport historique à l'Europe, et quelles ressources il est susceptible de représenter non seulement dans les difficultés de son présent mais aussi, et plus encore, face aux interrogations de son avenir.

a. Les "racines du passé"

Ici vient d'abord une affirmation récurrente qui n'a même pas besoin de s'argumenter longuement tant elle relève de l'évidence pour qui survole avec un peu d'attention l'histoire des deux derniers millénaires. Je cite :

« L'Europe a été largement et profondément pénétrée par le christianisme. Il n'y a pas de doute que, dans l'histoire complexe de l'Europe, le christianisme représente un élément central et caractéristique [...] La foi chrétienne a façonné la culture du continent et a été mêlée d'une façon inextricable à son histoire, au point que celle-ci serait incompréhensible sans référence aux événements qui ont caractérisé, d'abord, la grande période de l'évangélisation, puis les longs siècles au cours desquels le christianisme, malgré la douloureuse division entre l'Orient et l'Occident, s'est affirmé comme la religion des Européens eux-mêmes » (24).

Aussi une conclusion nette paraît-elle découler de là : loin de contester l'aspect chrétien de leur héritage, les Européens, et d'abord leurs instances directrices, tant intellectuelles que politiques, ne devraient pas tergiverser comme il arrive que certains le fassent, là où il s'agit, en vérité et au contraire, de reconnaître

tout bonnement l'évidence. C'est un fait, que voulez-vous, "l'histoire du continent européen est marquée par l'influence vivifiante de l'Évangile" ! Si nous tournons notre regard vers les siècles passés, ne voyons-nous pas clairement que "le christianisme a été pour [l' Europe] un facteur primordial d'unité entre les peuples et les cultures, et de promotion de l'homme et de ses droits" (108) ?

Certes, il ne faut pas manquer de l'enregistrer, elles sont nombreuses les "racines qui ont favorisé le développement des valeurs fondamentales de l'Occident", en particulier cette "sujétion du pouvoir politique à la loi et au respect du droit des personnes et des peuples" (19) qui a fourni leur base à nos régimes politiques. Et ici, notre Exhortation ne se fait pas faute de rappeler "l'esprit de la Grèce antique et de Rome, l'apport des peuples celtes, germaniques, slaves, finno-ougriens [s'il vous plaît !], ainsi que de la culture juive et du monde de l'islam". Mais elle n'en invite pas moins à reconnaître que, "historiquement parlant, ces inspirations ont de fait trouvé dans la tradition judéo-chrétienne une force capable de les harmoniser, de les consolider et de les promouvoir". Et le pape de clore, ni plus ni moins, en ces termes : "C'est un fait que l'on ne peut ignorer" !

Vers la fin du document vient d'ailleurs cette nette mise au point :

« On ne peut certes pas douter que la foi chrétienne fait partie de façon radicale et déterminante des fondements de la culture européenne. Le christianisme a donné sa forme à l'Europe, y faisant pénétrer certaines valeurs fondamentales. La modernité européenne elle-même [depuis l'Aufklärung], qui a donné au monde l'idéal démocratique des droits de l'homme, puise ses valeurs dans son héritage chrétien. Plus qu'un espace géographique, cet héritage peut être qualifié de 'concept culturel et historique', caractérisant une réalité née comme continent grâce, entre autres, à la force unificatrice du christianisme : celui-ci a su fondre entre eux des peuples différents et des cultures diverses, et il est intimement lié à la culture européenne tout entière » (108).

b. Un "élan" pour l'avenir

Si d'une part il en va ainsi, si donc l'héritage chrétien est pour l'Europe aussi prégnant historico-culturellement et, disons, éthico-politiquement, et si d'autre part il faut bien constater dans le présent européen des signes d'une désorientation et d'une désagrégation importantes, la question se pose de savoir si on n'aurait pas intérêt, en Europe, à chercher élan d'action et facteur d'unification pour l'avenir, précisément du côté de l'héritage effectivement reçu mais actuellement en péril de méconnaissance, d'oubli, voire de rejet – à savoir, précisément, l'héritage *chrétien* !

L'Exhortation n'hésite pas, quant à elle : "Je te le répète encore aujourd'hui, invective le pape : Europe, qui es au début du troisième millénaire, Retrouve-toi toi-même. Sois toi-même. Redécouvre tes origines. Avive tes racines !" (120). L'interpellation se fait d'autant plus insistante que, comme cela fut relevé antérieurement, "au moment même où l'Europe d'aujourd'hui renforce et élargit son union économique et politique, elle semble aussi souffrir d'une crise de valeurs". En effet, "bien qu'elle dispose de moyens accrus, elle donne l'impression de manquer d'élan pour nourrir un projet commun et pour redonner à ses citoyens des raisons d'espérer" (108).

D'où l'affirmation nette : dans le processus de transformation qu'elle vit actuellement, l'Europe est appelée avant tout à "retrouver sa véritable identité". Si elle veut donner un nouvel élan à son histoire, elle doit

« reconnaître et retrouver, dans une fidélité créatrice, les valeurs fondamentales à l'acquisition desquelles le christianisme a apporté une contribution déterminante, et qui peuvent se résumer dans l'affirmation de la dignité transcendante de la personne, de la valeur de la raison, de la liberté, de la démocratie, de l'état de droit et de la distinction entre politique et religion » (109).

Assurément, "l'Église n'a pas qualité pour exprimer une préférence en faveur de l'une ou l'autre solution institutionnelle ou constitutionnelle de l'Europe, et elle veut donc respecter de manière cohérente la légitime autonomie de l'ordre civil" (19). Mais, si cela l'invite à faire les distinctions nécessaires, cela ne fait aussi que l'engager davantage à proposer ses services – car il s'agit bien de *services* – dans l'ordre qui est celui de sa compétence, à savoir la dimension spirituelle de la vie et donc de la société, la référence éthique, le domaine des valeurs ... Quitte à préciser, bien sûr, que l'Église n'est pas la seule instance alors susceptible d'intervenir et de proposer : elle reconnaît tout à fait avoir à faire place aux autres traditions spirituelles, aux autres courants religieux, aux autres conceptions du monde et visions de l'existence.

3. Pour une "reconnaissance" du christianisme

Quand non seulement on a pris la mesure de ce que le christianisme a représenté pour l'Europe dans le passé (2.a.), mais quand on a également précisé en quel sens il pourrait globalement contribuer à son avenir (2.b.), la question devient celle de définir autant que possible la place qu'on est dès lors invité à lui faire dans l'Europe qui se construit, la re-connaissance qu'il mérite.

a. Au titre déjà de la simple donnée historique

Le minimum est que l'on admette qu'il serait très insuffisant de se contenter de faire état, à son propos, d'une simple "inspiration"... comme s'il n'avait en réalité rien inscrit dans la culture, la société, et leurs "institutions". Reconnaître en lui des "racines" ou un "héritage" est plus conforme à la vérité des faits ; mais il ne suffira alors pas de s'en tenir à du "spirituel" voire à du "religieux". On ne voit franchement pas ce qui autoriserait à – et moins encore ce qui imposerait de – censurer ici le mot "chrétien" (cf. 114). Comme en bien d'autres documents, et comme ce fut déjà à l'instant signalé, le pape fait-il ici autre chose que se réclamer de l'évidence même ?

Soyons précis : il est clair que personne n'est tenu d'assumer *chrétiennement* la part d'héritage manifestement *chrétien* qui lui a de fait été léguée ; mais il devrait être tout aussi clair que nul ne peut nier ce qu'a bel et bien été son passé. Assumer ce passé pourra bien signifier l'infléchir, le remodeler, le contester même ; jamais, pour autant, cela ne pourra vouloir dire l'ignorer ou le dénaturer comme tel ! On nous fait observer qu'il est indiqué de faire état de la Grèce classique et de l'époque des Lumières. – Soit. Mais pourquoi passerait-on alors sous silence le christianisme ? Et si l'on objecte que lui faire place obligerait à mentionner aussi et judaïsme et islam, nous pourrions faire remarquer que, dans le présent document, le pape ne se fait justement pas faute de les évoquer (cf. 19).

Place, donc, au christianisme et à l'héritage chrétien, en tout cas au titre de la pure et simple donnée historique ! Il vaut cependant la peine de préciser que cela n'inclut ni ne suppose de soi la mention de Dieu ou, à plus forte raison, l'invocation de son Nom, comme c'est néanmoins le cas dans la Constitution de plusieurs États. L'Exhortation est très claire sur ce point : "Dans ses relations avec les pouvoirs publics, l'Église ne demande pas le retour à des formes d'État confessionnel" (117), même si elle déplore "tout type de liaison idéologique ou de séparation hostile entre les institutions civiles et les confessions religieuses".

b. Les Églises comme "corps sociaux"

Cela précisé, la reconnaissance du christianisme qui est souhaitée ne se limite pas à l'homologation d'une factualité *historique* passée. Cette dernière inclut en effet aussi la transmission vivante de "*valeurs éthiques et civiques*" (114) qu'un certain nombre au moins de citoyens reçoivent et mettent bel et bien en œuvre aujourd'hui dans une perspective *confessante*, ce qui les rassemble de fait dans des "*corps sociaux*". Ces derniers méritent donc eux-mêmes reconnaissance. "Il est important que les Institutions et les États reconnaissent que, parmi ces corps sociaux [auxquels renvoient les "patrimoines" de valeurs héritées], il y a aussi les Églises et les Communautés ecclésiales, ainsi que les autres organisations religieuses" (114).

De l'invitation à reconnaître une donnée *historique* effectivement héritée du passé, on a ainsi transité à un appel à la reconnaissance d'une donnée *sociologique* vérifiée dans le présent (cf. 116). Et le pape en tire explicitement les conclusions suivantes [mais les soulignements sont de moi] :

« *Dans le plein respect de la laïcité des Institutions, je souhaite par-dessus tout que soient reconnus trois aspects complémentaires : le droit des Églises et des Communautés religieuses de s'organiser librement, en conformité avec leurs propres statuts et leurs convictions ; le respect de l'identité spécifique des confessions religieuses et le fait de prévoir un dialogue structuré entre l'Union européenne et ces mêmes confessions ; le respect du statut juridique dont les Églises et les institutions religieuses jouissent déjà en vertu des législations des États membres de l'Union. »*

4. Les institutions et les hommes de l'Europe

En notre Exhortation comme dans bien d'autres interventions faites antérieurement par lui sur l'Europe, le pape ne se contente toutefois pas de commencer par opérer un diagnostic sur l'état général de la société européenne en son évolution présente (1.), pour en venir, en un deuxième temps, à proposer un retour sur l'héritage chrétien en vue de faire apparaître l'élan ou la relance qu'il est, comme tel, susceptible d'apporter à l'Europe (2.) ... et pour aboutir, en un troisième temps, à préciser de quel type de reconnaissance le christianisme est alors susceptible (3.).

Il fait aussi expresse et positive considération du grand processus actuel de construction et de constitution, d'équipement et d'élargissement de l'Europe elle-même comme telle : ce vaste processus auquel nous assistons au cours des récentes décennies, tant aux plans industriel, économique et monétaire, qu'aux plans social et politique, juridique et culturel. Ici, le pape reconnaît les enjeux, met

des accents, soutient les efforts. Il le fait sous le signe de cette affirmation sans doute appelée à connaître un grand écho : "Dire 'Europe' doit vouloir dire 'ouverture' " (111).

a. Les grandes institutions européennes

Jean-Paul II souligne d'abord le rôle positif des grandes institutions européennes, mentionnant avant tout "l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération de l'Europe qui, dit-il, travaille au maintien de la paix et à la stabilité" (y compris par la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales), "comme aussi à la coopération économique et environnementale" (113).

Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme, Union européenne avec son Parlement, son Conseil des ministres et sa Commission, sont ensuite largement crédités de leurs efforts et de leurs succès dans la promotion de l' "unité du continent", en même temps que dans le souci du service de l'homme et, plus précisément, dans le respect de la personne humaine.

Simultanément, en ces temps de mondialisation croissante, le pape invite cependant à garder toujours vive la préoccupation des autres peuples, nations et continents, et à trouver les formes appropriées d'une juste solidarité internationale et d'une authentique et efficace contribution à la paix mondiale (cf. 112).

b. L'apport ecclésial

Cela dit, l'Exhortation fait aussi état des contributions qu'à cette même cause de l'Europe sont susceptibles d'apporter les Églises et les communautés ecclésiales comme telles, "ainsi que les autres organisations religieuses".

« Pour sa part, dans la logique d'une saine collaboration entre communautés ecclésiales et société politique, l'Église catholique est convaincue de pouvoir apporter une contribution spécifique à la perspective de l'unification, offrant aux institutions européennes, en continuité avec sa tradition, et en harmonie avec les directives de sa doctrine sociale, la présence de communautés de croyants qui cherchent à réaliser l'humanisation de la société, à partir de l'Évangile vécu sous le signe de l'espérance » (117).

Dans cette optique, mention est d'abord faite de la contribution que des chrétiens "formés et compétents" sont susceptibles d'apporter par leur présence et leur action aux diverses instances et institutions européennes, que ce soit comme experts ou, à plus forte raison, comme élus.

De la même manière, Jean-Paul II souligne que pour le rapprochement des peuples, une place importante revient à l'engagement œcuménique des Églises : puisque ces dernières ont pour leur part notablement contribué à la division, qu'elles s'impliquent donc activement maintenant, dans la recherche et le service de l'unité !

Est enfin marqué le rôle important que peuvent jouer, pour la croissance de l'unité européenne, les "organismes continentaux de communion ecclésiale" que sont le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE) côté catholique, et la Commission des Évêques de la Communauté Européenne (KEK) côté œcuménique (cf. 118). Puis-je rappeler que les deux se sont rassemblés à Strasbourg, il y a peu ?

Je terminerai ce point en rapportant cette "exhortation dans l'Exhortation" bien dans la ligne conciliaire de *Gaudium et spes* :

« Aujourd'hui, je te propose à mon tour cet appel, Église du Christ qui vis en Europe : 'Que les joies et les espérances, que les tristesses et les angoisses des Européens d'aujourd'hui, surtout des pauvres et de ceux qui souffrent, soient aussi tes joies et tes espérances, tes tristesses et tes angoisses, et que rien de ce qui est authentiquement humain ne manque de trouver un écho dans ton cœur !' » (104).

* * *

Je me tiendrai à ces trois points dans l'évocation que je souhaitais faire pour vous de la toute récente et si riche exhortation apostolique de Jean-Paul II, *Ecclesia in Europa* :

- Diagnostic sur l'état de l'union (avec bilan contrasté mais globalement positif) ;
- appel à un retour sur, (on ne dit pas simplement : retour "à" !) l'héritage chrétien qui doit pouvoir conduire à une juste reconnaissance du service qu'il peut toujours rendre ;
- soutien spécifique et appui résolu apporté aux institutions et aux hommes de l'Europe .

A titre de conclusion, j'ajouterai seulement un passage de cette Exhortation qui dit bien pourquoi – c'est-à-dire à la fois : en vue de quoi et au nom de quoi – Jean-Paul II, et plus largement l'Église catholique, s'intéressent à l'Europe et s'y intéressent tant. Je cite :

« L'intérêt que l'Église porte à l'Europe provient de sa nature même et de sa mission. Tout au long des siècles, en effet, l'Église a eu des liens très étroits avec notre continent, si bien que le visage spirituel de l'Europe s'est trouvé modelé par les efforts de grands missionnaires, par le témoignage de saints et de martyrs, et par l'action assidue de moines, de religieux, de pasteurs.

A partir de la conception biblique de l'homme, l'Europe a forgé sa culture humaniste dans ce qu'elle a de meilleur ; elle y a puisé son inspiration pour ses créations intellectuelles et artistiques ; elle a élaboré des normes de droit et, par-dessus tout, elle a promu la dignité de la personne, source de droit inaliénable. Ainsi l'Église, dépositaire de l'Évangile, a contribué à répandre et à affermir les valeurs qui ont donné un caractère universel à la culture européenne.

Se souvenant de tout cela, l'Église d'aujourd'hui se rend compte, avec une responsabilité renouvelée, qu'il est urgent de ne pas perdre ce puissant patrimoine et d'aider l'Europe à se construire elle-même, en redonnant vie aux racines chrétiennes de ses origines » (25).

Qu'il en soit ainsi ! Qu'il puisse en être ainsi ! Amen !

+ Joseph DORÉ
Archevêque de Strasbourg